



**Regroupement des collèges
du Montréal métropolitain**

MÉMOIRE DU REGROUPEMENT DES COLLÈGES DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

DÉPOSÉ À LA COMMISSION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2 septembre 2009

1. PRÉSENTATION DU REGROUPEMENT DES COLLÈGES DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Créé en 1986, le Regroupement des collèges du Montréal métropolitain (RCMM) est un organisme sans but lucratif qui représente les douze cégeps publics, francophones et anglophones, de l'île de Montréal, qui promeut leurs intérêts auprès d'un bon nombre de partenaires gouvernementaux, institutionnels et privés, et qui coordonne plusieurs activités entre les collèges membres, par exemple la planification et l'offre de formation continue dans la région de Montréal.

Les membres du RCMM sont les collèges suivants : Ahuntsic, André-Laurendeau, Bois-de-Boulogne, Dawson, Gérard-Godin, John-Abbott, Maisonneuve, Marie-Victorin, Rosemont, Saint-Laurent, Vanier, et Vieux Montréal. Les collèges du RCMM, acteurs importants sur l'échiquier de l'enseignement supérieur québécois, accueillent à l'enseignement régulier à temps plein environ 57 000 étudiants inscrits dans une vaste gamme de programmes préuniversitaires et techniques, soit plus du tiers de l'ensemble des effectifs globaux du réseau collégial québécois. Depuis plusieurs années les effectifs de l'enseignement régulier dans les collèges membres du RCMM n'ont pas cessé de grimper, accusant une augmentation de près de 8% depuis 2006.

En plus, les collèges de Montréal offrent un large éventail de programmes de formation continue conçus spécifiquement pour répondre de façon flexible aux besoins croissants de la clientèle adulte pour de la formation qualifiante liée à l'emploi. Plusieurs milliers d'adultes sont inscrits dans des programmes de formation continue dans nos collèges : cette clientèle s'accroît elle aussi à un rythme soutenu, en lien avec des programmes de financement beaucoup plus importants confié depuis peu par divers ministères (MELS, MESS, MICC) pour la formation continue. Pensons à cet égard au *Pacte pour l'emploi plus*, aux ressources allouées pour la francisation et l'intégration professionnelle de la clientèle immigrante, aux budgets spéciaux pour financer l'implantation de services régionaux de reconnaissance des acquis et des compétences ou aux allocations régionales pour soutenir les programmes d'Attestation d'études collégiales reliés à l'emploi. Selon tous les indices (ex. le vieillissement de la main-d'œuvre québécoise et la croissance soutenue de l'immigration), l'importance de la formation continue reliée à l'emploi continuera à augmenter dans les années, voire les décennies à venir et les collèges du RCMM se sont donné le mandat collectif de s'assurer que les besoins de l'ensemble des clientèles, jeunes et adultes, soient satisfaits.

Les collèges du RCMM sont aussi très présents sur la scène internationale et plusieurs d'entre eux ont soit implanté des programmes à l'étranger, soit accueilli un nombre toujours croissant d'étudiants étrangers dans leurs établissements. Et à l'image même

de Montréal, les collèges se distinguent par leurs clientèles des plus diversifiées tant sur le plan ethnique que linguistique.

Enfin, en vertu de la mission confiée aux cégeps par la loi des collèges, les membres du RCMM sont aussi très actifs dans le domaine de la recherche appliquée et du transfert de la technologie. Les cégeps de la région de Montréal disposent de sept Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) dans des domaines très divers tels l'emballage et le génie alimentaire, les procédés chimiques et la logistique. Ces CCTT offrent des services et des collaborations au niveau de la recherche appliquée aux entreprises québécoises, surtout aux PME qui représentent la très grande majorité des entreprises de la région métropolitaine.

2. LE RCMM ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les collèges de Montréal se veulent d'abord et avant tout des agents de développement économique et l'énoncé de vision du RCMM le reflète de façon succincte : « *Avec nos partenaires, nous bâtissons le Montréal de demain* ».

Toutes les activités des collèges de Montréal sont axées vers le développement économique : que ce soit par le biais des **programmes préuniversitaires**, passage obligatoire pour entreprendre les études universitaires; des **programmes techniques**, formations dont les postes connaîtront, selon Emploi-Québec, la croissance la plus rapide de toutes les catégories d'emploi au cours de la prochaine décennie¹; de la **formation générale**, obligatoire pour tous les étudiants de diplôme d'études collégiales et dont la pièce maîtresse est le français, fondement même de notre société et de sa prospérité; ou de l'offre de **formation continue** liée directement à l'emploi.

Bref, nous nous sommes donné comme principale orientation stratégique le développement d'une main-d'œuvre scolarisée, qualifiée, polyvalente et mobile. Nous considérons que l'atteinte de cet objectif est la clé de voûte du développement économique du Québec.

Le fait qu'une population scolarisée soit l'élément déterminant du développement économique d'une région métropolitaine a été démontré de façon éloquent par des recherches sur le développement du capital humain qui ont été menées surtout aux États-Unis, mais aussi à Montréal par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)². Selon ces recherches, il existe un ensemble de facteurs que l'on retrouve dans

¹ Emploi-Québec, *Le marché du travail au Québec, perspectives à long terme 2008-2017*, septembre 2008, p.23

² CMM, *L'économie métropolitaine*, 2^e trimestre 2003

les grandes villes nord-américaines les plus prospères. En effet, les villes les plus riches sont aussi les plus productives, les plus attrayantes aux migrants et au capital, les plus compétitives et les plus scolarisées. En d'autres mots, plus une grande ville est scolarisée, plus elle est riche et productive, et plus elle exerce un pouvoir d'attraction. Et à la base de ce succès se retrouvent des réseaux et des établissements de formation performants et une société qui valorise l'éducation, c'est-à-dire l'investissement dans le développement du capital humain.

Pour la région de Montréal qui, selon les recherches, a malgré des progrès intéressants depuis quelques années, encore beaucoup de chemin à faire pour rattraper son retard par rapport aux autres grandes villes nord-américaines, cette théorie du développement du capital humain comme facteur clé du développement économique est riche d'enseignements. Nous nous permettons d'en souligner quelques-uns.

- a. Il est primordial que la société québécoise trouve des façons efficaces de valoriser la formation et ce, à tous les niveaux.
- b. Le message de l'importance de l'éducation doit être porté, de façon soutenue, planifiée et cohérente, non seulement par les éducateurs et les gouvernements, mais aussi par des leaders crédibles et bien connus de la société civile.
- c. Il ne faut épargner aucun effort pour la lutte contre le décrochage ; il en va de même pour la réussite et la persévérance et ce, à tous les niveaux de l'enseignement québécois. On sait que les taux de décrochage dans les écoles publiques de Montréal, surtout parmi les garçons, sont tellement élevés que moins de la moitié des élèves dans les écoles publiques francophones de Montréal diplôment en temps prévu³. Ce qui est moins connu, par ailleurs, c'est qu'en 2006-2007 seulement 57.1% des diplômé(e)s du secondaire passaient directement au cégep⁴ ; il y a donc une perte de presque 43% des jeunes diplômé(e)s qui pour une raison ou une autre ne passent pas directement à la première étape de l'enseignement supérieur. Et pour ceux qui s'inscrivent au cégep, malgré des progrès intéressants depuis plusieurs années, les taux de réussite et de diplomation restent à améliorer.
- d. L'accessibilité peut être interprétée de plusieurs façons. Il y a certes l'accessibilité à l'admission dans un établissement de formation pour laquelle on a les préalables fixés par l'état ou l'établissement. Mais il y a aussi l'accessibilité dans le sens d'accès au diplôme : peut-on vraiment dire qu'un réseau dont un pourcentage très important d'inscrits décroche avant de diplômer est accessible? Qu'en est-il de l'accessibilité au diplôme dans les écoles publiques francophones de Montréal, où

³ MELS, *Résultats aux épreuves uniques et diplomation*, juillet 2009, p. 92

⁴ Fédération des cégeps, *Les indicateurs de l'enseignement collégial 2008-2009*

environ quatre jeunes sur dix n'ont pas accès au diplôme, même après sept ans⁵ ? Et en quel sens un réseau de cégeps que quatre jeunes sur dix ne fréquentent pas⁶ est-il accessible, à plus forte raison quand on sait que ce taux était d'environ 10% plus élevé en 1993? Ou un réseau universitaire fréquenté par seulement 42% d'une cohorte de jeunes québécois⁷?

Ce sont là des situations dramatiques qui minent le développement économique que nous souhaitons et dont nous avons besoin pour relever les défis des années à venir. Selon nous, il est essentiel que nous cessions comme société de gaspiller notre ressource la plus précieuse, soit notre capital humain. Nous ne pouvons plus nous permettre de priver d'une véritable accessibilité à la formation chaque individu, et chaque citoyen, quelle que soit l'étape de la vie à laquelle il se trouve. Le défi de l'accessibilité dans ses divers sens se pose à chaque niveau du système éducatif québécois et à chaque phase de la vie, de la maternelle jusqu'aux études de deuxième et de troisième cycle universitaires, à 2 ans tout comme à 42 ou 72.

Dans les réseaux et dans les établissements de formation, on fait depuis plusieurs années des efforts soutenus et concertés pour favoriser la persévérance et la réussite, et contrer le décrochage. Ces efforts louables ont certes porté fruit dans certains cas mais ils doivent être intensifiés, et ils doivent être partagés par l'ensemble des acteurs de la société québécoise.

- e. On sait que les travailleurs issus de l'immigration représentent déjà une proportion de plus en plus importante de la main-d'œuvre québécoise, et que l'entière croissance du marché du travail sera sous peu attribuable à l'immigration. Les immigrants, on le sait également, possèdent en général des qualifications professionnelles plus élevées que celles des personnes nées au Canada; cependant le taux de chômage des immigrants dépasse de façon importante celui des natifs. Ceci représente un gaspillage de capital humain qui est néfaste pour l'ensemble des acteurs, et nous devons trouver des façons efficaces pour favoriser l'intégration professionnelle des personnes immigrantes à la hauteur de leurs compétences. À titre d'exemple, les collèges de Montréal sont des chefs de file en francisation des personnes immigrantes, justement parce que l'on sait que les compétences linguistiques représentent une des clefs les plus importantes à une intégration professionnelle réussie.

⁵ MELS, *Résultats aux épreuves uniques et diplomation*, juillet 2009, p. 92

⁶ MELS, *Indicateurs de l'éducation*, édition 2008, p. 65

⁷ MELS, *Indicateurs de l'éducation*, édition 2008, p. 69

Le développement économique du Québec, et à plus forte raison de la région métropolitaine, dépendra en grande partie de notre capacité d'attirer, d'intégrer et de garder des immigrants qualifiés. Les collèges du RCMM sont très actifs dans le domaine des programmes et des services offerts aux immigrants et cette clientèle représente pour nous un incontournable.

- f. On a déjà fait mention de la recherche appliquée et du transfert de la technologie. Ces éléments sont à la base même de l'innovation, élément crucial pour le développement économique, la productivité et la compétitivité de la région métropolitaine. Il existe 42 Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) au Québec et actuellement les collèges publics de Montréal n'en abritent que sept. Nous croyons que cette proportion représente un déséquilibre compte tenu de l'importance de la région de Montréal, de ses établissements d'enseignement collégial et de ses effectifs étudiants. Nous faisons depuis quelques années des efforts soutenus pour corriger ce déséquilibre.

3. NOS RECOMMANDATIONS

À la lumière de ce qui précède, nous nous permettons de proposer à la Commission les recommandations suivantes :

- a. Que la Commission du conseil d'agglomération sur le développement économique reconnaisse et promeuve l'importance des établissements d'enseignement collégial et leur regroupement, le RCMM, comme partenaires essentiels du développement économique de la métropole.
- b. Que la Commission du conseil d'agglomération sur le développement économique fasse sien et porte le message qu'un haut niveau de scolarité de la population dans son ensemble est l'élément clé de la prospérité, la productivité, la compétitivité et l'attraction de la région métropolitaine.
- c. Que la Commission du conseil d'agglomération sur le développement économique appuie les établissements d'enseignement et leurs divers partenaires dans leurs programmes de persévérance, de réussite et de diplomation.
- d. Que la Commission du conseil d'agglomération sur le développement économique se joigne à différents partenaires de la société civile et aux établissements de formation pour promouvoir une véritable accessibilité aux études, et ce, à tous les niveaux et pour les citoyens de tout âge.

- e. Que la Commission du conseil d'agglomération sur le développement économique appuie les efforts de plusieurs partenaires pour faciliter l'intégration économique et professionnelle des personnes immigrantes, et que ces personnes soient reconnues pour la contribution majeure qu'elles apportent au développement économique de la région métropolitaine.

- f. Que la Commission du conseil d'agglomération sur le développement économique appuie les collèges du Montréal métropolitain dans leurs efforts d'implanter de nouveaux Centres collégiaux de transfert de technologie dans la région métropolitaine.

- g. Que la Commission du conseil d'agglomération sur le développement économique, avec ses partenaires, fasse des représentations auprès des autorités compétentes pour assurer un financement adéquat et soutenu de tous les ordres d'enseignement, reconnaissant ainsi la formation comme instrument essentiel au développement économique.

Patrick Woodsworth

Directeur général

Regroupement des collèges du Montréal métropolitain

2 septembre 2009